

A-VENTURE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 221 120 euros
Siège social : 5-7 rue de Montessuy 75007 Paris
503 023 327 RCS Paris
(la « Société »)
-o0o-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES
PRISES EN ASSEMBLEE GENERALE LE 29 JUIN 2026

Première décision

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice 2025, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes sociaux dudit exercice, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

(...)

Quatrième décision

La collectivité des associés décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice 2025, qui s'élève à (1 339 762,54) euros, en totalité au poste « report à nouveau ».

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé ci-dessous les dividendes versés depuis la constitution de la Société.

Exercice	Nombre d'actions ordinaires rémunérées	Dividende global*	Dividende par action*
2024	2 999 000	0,00 €	0,00 €
2023	2 999 000	1 289 570,00 €	0,43 €
2022	2 999 000	0,00 €	0,00 €

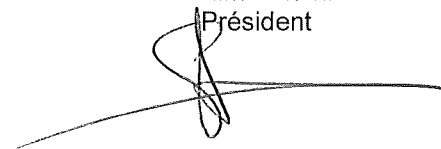
Exercice	Nombre d'Actions P rémunérées	Dividende global*	Dividende par action*
2024	25 000	0 €	0 €
2023	25 000	1 762 000,00 €	70,48 €
2022	25 000	570 000 €	22,80 €

* Montant éligible à l'abattement prévu par l'article 158-3-2° du Code général des impôts

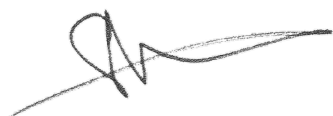
Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme à l'original

Selim Soltani
Président



Copie certifiée conforme à l'original
Selim Soltani
Président



Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

A-VENTURE

5 RUE DE MONTESSUY
75007 PARIS

SIREN : 503.023.327

RSM FRANCE - BUREAU DE PARIS

SAS inscrite au Tableau de l'Ordre - SIRET : 80070989100025

5-7 RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS 9

Sommaire

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable	3
Bilan	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Annexe	10
Préambule	11
Principes et méthodes comptables	12
Postes du bilan et du compte de résultat	14

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable



Compte rendu de travaux

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 03/03/2008, nous avons effectué un compte rendu des travaux de A-VENTURE relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025. Ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 9 098 833,28 €
- Chiffre d'affaires : 0,00 €
- Résultat net comptable : -1 339 762,54 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS 9 le 20/04/2026.

Sarah TAUBIRA,
Expert-comptable

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiqu...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	6 941 223	2 772 798	4 168 425	4 597 280
Autres titres immobilisés	2 515 038		2 515 038	1 921 038
Prêts				
Autres immobilisations financières	102 754		102 754	111 054
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	9 559 015	2 772 798	6 786 217	6 629 372
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	18 395		18 395	46 337
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 294 221		2 294 221	23 787 021
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	2 312 616		2 312 616	23 833 357
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	11 871 631	2 772 798	9 098 833	30 462 730

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	10 221 120	30 240 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	303 537	303 537
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 051 532	3 963
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 339 763	-1 055 496
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	8 133 362	29 492 005
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 471	192 725
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	748 000	778 000
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	965 471	970 725
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	9 098 833	30 462 730

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	840 934	874 502
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	840 934	874 502
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-840 934	-874 502
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	480 600	845 709
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6 575	8 182
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions	1 526 300	
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières	5 255	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	2 018 731	853 892
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	821 669	1 102 131
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	1 695 890	

Postes	2025	2024
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 517 559	1 102 131
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-498 829	-248 239
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-1 339 763	-1 122 742
Produits exceptionnels (VII)		4 360 889
Charges exceptionnelles (VIII)		4 293 643
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		67 246
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 018 731	5 214 780
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 358 493	6 270 276
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-1 339 763	-1 055 496

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **9 098 833,28 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-1 339 762,54 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Autres informations

A-VENTURE est détenue par NATIXIS PRIVATE EQUITY(SIREN:301 292 959) et indirectement par le groupe NATIXIS (SIREN: 542 044 524)

Évènements postérieurs à la clôture

Aucun événement intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes annuels n'est susceptible de remettre en cause les comptes annuels ci-joint.

L'intensification du conflit au Moyen-Orient en début d'année 2026 a installé un contexte de marché plus incertain, porté par les tensions géopolitiques sur l'énergie et les routes maritimes régionales .Pour le Groupe, l'impact demeure principalement macro financier. La société a estimé l'impact à date comme non significatif sur les comptes annuels de la société .

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.
- Changement de présentation – Application du règlement ANC n°2022-06. À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général. Ce règlement, dit « règlement de modernisation des états financiers », introduit plusieurs évolutions du cadre comptable français, notamment : Une nouvelle définition du résultat exceptionnel, recentré sur les produits et charges ne relevant pas de l'activité normale et courante ; la suppression de la technique de transfert de charges ; une refonte de la nomenclature des comptes, l'introduction de modèles obligatoires de bilan et de compte de résultat ; la mise en place de tableaux normés dans l'annexe. Selon l'article 122-1 du PCG, l'application d'un nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable imposé, ne nécessitant pas de justification par l'entité. Conformément aux dispositions du règlement, cette première application s'effectue de manière prospective, sans retraitement des comptes des exercices antérieurs, notamment au titre de la nouvelle définition du résultat exceptionnel ou des transferts de charge. Cette évolution n'a donc pas d'incidence sur la situation financière ni sur le résultat de la société. Elle se traduit uniquement par des modifications de présentation des états financiers et par une mise à jour de la nomenclature comptable utilisée. Présentation des états financiers: Lors du premier exercice d'application, la société présente le bilan et le compte de résultat conformément aux nouveaux modèles prévus par le règlement. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent sont également présentés selon ces modèles, dans la colonne « Exercice N-1 ». Afin d'assurer la comparabilité de présentation entre les exercices, certains reclassements sont opérés dans les données comparatives de l'exercice précédent. En particulier, les produits et les charges exceptionnels constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent dans les postes « Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion », « Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital », et « Dotations et reprises de provisions exceptionnelles », sont regroupés dans la colonne N-1 dans le nouveau poste « Produits exceptionnels » ou « Charges exceptionnelles ».

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Compte de résultat

Les revenus, corrections de valeur et de résultat de cession des portefeuilles titres sont comptabilisés de la manière suivante :

- Les produits des titres de participation et des autres titres immobilisés sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement ou lorsque le paiement a fait l'objet d'une résolution d'Assemblée Générale ;
- Les produits des titres à revenu fixe comme les obligations sont comptabilisés selon la méthode des intérêts courus ;
- Les corrections de valeur (dotations et reprises de provisions) des titres sont enregistrées en résultat financier ;
- Les résultats de cession des titres sont enregistrés en résultat exceptionnel.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières, constituées de titres de participations et d'autres titres immobilisés, sont comptabilisées à leur prix

d'acquisition ou à leur valeur de souscription.

A la date de clôture, il est procédé à une estimation de la valeur selon les critères tels que la valeur d'actif net estimée, le cours de bourse et les perspectives de rentabilité future des sociétés concernées.

Les titres sont classés en fonction de leur nature et de l'objet économique de leur détention dans l'une des catégories suivantes : titres de participation et autres titres immobilisés.

Les moins values latentes sont constatées par dotation aux comptes de provision.

Autres titres immobilisés

Ce portefeuille de titres est constitué par les investissements réalisés par A-Venture sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement des relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Ils sont enregistrés à la date d'acquisition pour leur prix d'achat hors frais d'acquisition. Ils sont évalués en date d'arrêté au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. A la date de clôture, il est procédé à une estimation de la valeur d'utilité selon des critères tels que la valeur d'actif net estimé, le cours de bourse et les perspectives de rentabilité future des sociétés concernées.

Les éventuelles moins-values latentes font l'objet d'une dotation pour dépréciation.

Titres de participations

Les titres de participation sont constitués des participations pour lesquelles A-Venture dispose d'une influence notable sur les organes d'administration des sociétés émettrices et des participations présentant un caractère stratégique pour le développement des activités de la société A-Venture.

A la date de clôture, il est procédé à une estimation de la valeur d'utilité selon des critères tels que la valeur d'actif net estimée, le cours de bourse et les perspectives de rentabilité future des sociétés concernées. Ils sont enregistrés à la date d'acquisition pour leur prix d'achat hors frais d'acquisition.

Ces titres sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur d'utilité à la date d'arrêté ou de leur coût d'acquisition. Les éventuelles moins-values latentes font l'objet d'une dotation pour dépréciation.

Lorsque la participation est supérieure ou égale à 10% du capital de la société détenue, la valeur des titres à l'actif est présumée inscrite dans les « Autres participations » mais une analyse de l'intention de gestion peut amener au classement en « autres titres immobilisés ».

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **A-VENTURE** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés	9 995 747	1 562 404	2 101 890	9 456 261
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	111 054	102 754	111 054	102 754
TOTAL	10 106 801	1 665 158	2 212 944	9 559 015

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL						

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés	3 477 428	821 669	1 526 300	2 772 798
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	3 477 428	821 669	1 526 300	2 772 798

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	102 754	102 754		
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	18 395	18 395		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	121 149	121 149		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	3 024 000	10,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	3 024 000	

Capital social d'un montant de 30 240 000,00 euros décomposé en 3 024 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

Capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	30 240 000				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	303 537				
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	3 963	- 3 963			
Report à nouveau débiteur		- 1 051 532			
Dividendes					
Résultat de l'exercice	- 1 055 496	1 055 496			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	29 492 005				

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			30 240 000
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			303 537
Autres réserves			
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			- 1 051 532
Dividendes			
Résultat de l'exercice	- 1 339 763		- 1 339 763
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	- 1 339 763		28 152 242

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	217 471	217 471		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés	748 000	748 000		
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	965 471	965 471		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	211 254	
TOTAL	211 254	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Autres créances immobilisées - Intérêts courus	6 754	
Banque - Intérêts courus à recevoir	33 000	
TOTAL	39 754	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	6 100	
Afférents aux services autres		
TOTAL	6 100	

RSM FRANCE - BUREAU DE PARIS

SAS inscrite au Tableau de l'Ordre - SIRET : 80070989100025
5-7 RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS 9

A-VENTURE

Société par actions simplifiée

5-7 RUE DE MONTESSUY

PARIS 75007

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A-VENTURE

Société par actions simplifiée

5-7 RUE DE MONTESSUY
PARIS 75007

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux associés de la société A-VENTURE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A-VENTURE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à au règlement ANC n°2023-03 et n°2022-06 du 4 novembre 2022 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 décrit dans la seconde note de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans le paragraphe « Immobilisations financière » de l'annexe, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité selon des critères tels que la valeur d'actif net estimée, le cours de bourse et les perspectives de rentabilité future des sociétés concernées. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité pour les principales lignes de portefeuille.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Ken MURAKAMI

Ken MURAKAMI

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

A-VENTURE

5 RUE DE MONTESSUY
75007 PARIS

SIREN : 503.023.327

RSM FRANCE - BUREAU DE PARIS

SAS Inscrite au Tableau de l'Ordre - SIRET : 80070989100025

5-7 RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS 9

Sommaire

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable	3
Bilan	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Annexe	10
Préambule	11
Principes et méthodes comptables	12
Postes du bilan et du compte de résultat	14

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable



Compte rendu de travaux

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 03/03/2008, nous avons effectué un compte rendu des travaux de A-VENTURE relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025. Ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 9 098 833,28 €
- Chiffre d'affaires : 0,00 €
- Résultat net comptable : -1 339 762,54 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS 9 le 20/04/2026.

Sarah TAUBIRA,
Expert-comptable

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	6 941 223	2 772 798	4 168 425	4 597 280
Autres titres immobilisés	2 515 038		2 515 038	1 921 038
Prêts				
Autres immobilisations financières	102 754		102 754	111 054
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	9 559 015	2 772 798	6 786 217	6 629 372
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	18 395		18 395	46 337
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 294 221		2 294 221	23 787 021
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	2 312 616		2 312 616	23 833 357
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	11 871 631	2 772 798	9 098 833	30 462 730

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	10 221 120	30 240 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	303 537	303 537
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 051 532	3 963
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 339 763	-1 055 496
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	8 133 362	29 492 005
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 471	192 725
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	748 000	778 000
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	965 471	970 725
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	9 098 833	30 462 730

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	840 934	874 502
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	840 934	874 502
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-840 934	-874 502
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	480 600	845 709
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6 575	8 182
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions	1 526 300	
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières	5 255	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	2 018 731	853 892
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	821 669	1 102 131
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	1 695 890	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 517 559	1 102 131

Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	- 498 829	- 248 239
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	- 1 339 763	- 1 122 742
Produits exceptionnels (VII)		4 360 889
Charges exceptionnelles (VIII)		4 293 643
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		67 246
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 018 731	5 214 780
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 358 493	6 270 276
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 1 339 763	- 1 055 496

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **9 098 833,28 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-1 339 762,54 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Autres informations

A-VENTURE est détenue par NATIXIS PRIVATE EQUITY(SIREN:301 292 959) et indirectement par le groupe NATIXIS (SIREN: 542 044 524)

Évènements postérieurs à la clôture

Aucun événement intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes annuels n'est susceptible de remettre en cause les comptes annuels ci-joint.

L'intensification du conflit au Moyen-Orient en début d'année 2026 a installé un contexte de marché plus incertain, porté par les tensions géopolitiques sur l'énergie et les routes maritimes régionales .Pour le Groupe, l'impact demeure principalement macro financier. La société a estimé l'impact à date comme non significatif sur les comptes annuels de la société .

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.
- Changement de présentation – Application du règlement ANC n°2022-06. À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général. Ce règlement, dit « règlement de modernisation des états financiers », introduit plusieurs évolutions du cadre comptable français, notamment : Une nouvelle définition du résultat exceptionnel, recentré sur les produits et charges ne relevant pas de l'activité normale et courante ; la suppression de la technique de transfert de charges ; une refonte de la nomenclature des comptes, l'introduction de modèles obligatoires de bilan et de compte de résultat ; la mise en place de tableaux normés dans l'annexe. Selon l'article 122-1 du PCG, l'application d'un nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable imposé, ne nécessitant pas de justification par l'entité. Conformément aux dispositions du règlement, cette première application s'effectue de manière prospective, sans retraitement des comptes des exercices antérieurs, notamment au titre de la nouvelle définition du résultat exceptionnel ou des transferts de charge. Cette évolution n'a donc pas d'incidence sur la situation financière ni sur le résultat de la société. Elle se traduit uniquement par des modifications de présentation des états financiers et par une mise à jour de la nomenclature comptable utilisée. Présentation des états financiers: Lors du premier exercice d'application, la société présente le bilan et le compte de résultat conformément aux nouveaux modèles prévus par le règlement. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent sont également présentés selon ces modèles, dans la colonne « Exercice N-1 ». Afin d'assurer la comparabilité de présentation entre les exercices, certains reclassements sont opérés dans les données comparatives de l'exercice précédent. En particulier, les produits et les charges exceptionnels constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent dans les postes « Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion », « Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital », et « Dotations et reprises de provisions exceptionnelles », sont regroupés dans la colonne N-1 dans le nouveau poste « Produits exceptionnels » ou « Charges exceptionnelles ».

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Compte de résultat

Les revenus, corrections de valeur et de résultat de cession des portefeuilles titres sont comptabilisés de la manière suivante :

- Les produits des titres de participation et des autres titres immobilisés sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement ou lorsque le paiement a fait l'objet d'une résolution d'Assemblée Générale ;
- Les produits des titres à revenu fixe comme les obligations sont comptabilisés selon la méthode des intérêts courus ;
- Les corrections de valeur (dotations et reprises de provisions) des titres sont enregistrées en résultat financier ;
- Les résultats de cession des titres sont enregistrés en résultat financier .

Immobilisations financières

Les immobilisations financières, constituées de titres de participations et d'autres titres immobilisés, sont comptabilisées à leur prix

d'acquisition ou à leur valeur de souscription.

A la date de clôture, il est procédé à une estimation de la valeur selon les critères tels que la valeur d'actif net estimée, le cours de bourse et les perspectives de rentabilité future des sociétés concernées.

Les titres sont classés en fonction de leur nature et de l'objet économique de leur détention dans l'une des catégories suivantes : titres de participation et autres titres immobilisés.

Les moins values latentes sont constatées par dotation aux comptes de provision.

Autres titres immobilisés

Ce portefeuille de titres est constitué par les investissements réalisés par A-Venture sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement des relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Ils sont enregistrés à la date d'acquisition pour leur prix d'achat hors frais d'acquisition. Ils sont évalués en date d'arrêté au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. A la date de clôture, il est procédé à une estimation de la valeur d'utilité selon des critères tels que la valeur d'actif net estimé, le cours de bourse et les perspectives de rentabilité future des sociétés concernées.

Les éventuelles moins-values latentes font l'objet d'une dotation pour dépréciation.

Titres de participations

Les titres de participation sont constitués des participations pour lesquelles A-Venture dispose d'une influence notable sur les organes d'administration des sociétés émettrices et des participations présentant un caractère stratégique pour le développement des activités de la société A-Venture.

A la date de clôture, il est procédé à une estimation de la valeur d'utilité selon des critères tels que la valeur d'actif net estimée, le cours de bourse et les perspectives de rentabilité future des sociétés concernées. Ils sont enregistrés à la date d'acquisition pour leur prix d'achat hors frais d'acquisition.

Ces titres sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur d'utilité à la date d'arrêté ou de leur coût d'acquisition. Les éventuelles moins-values latentes font l'objet d'une dotation pour dépréciation.

Lorsque la participation est supérieure ou égale à 10% du capital de la société détenue, la valeur des titres à l'actif est présumée inscrite dans les « Autres participations » mais une analyse de l'intention de gestion peut amener au classement en « autres titres immobilisés ».

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **A-VENTURE** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés	9 995 747	1 562 404	2 101 890	9 456 261
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	111 054	102 754	111 054	102 754
TOTAL	10 106 801	1 665 158	2 212 944	9 559 015

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL						

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés	3 477 428	821 669	1 526 300	2 772 798
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	3 477 428	821 669	1 526 300	2 772 798

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	102 754	102 754		
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	18 395	18 395		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	121 149	121 149		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	3 024 000	10,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	3 024 000	3,38

Capital social d'un montant de 10 221 120,00 euros décomposé en 2 999 000 actions ordinaires et 25 000 actions de préférences d'une valeur nominale de 3.38 euros.

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	30 240 000				- 20 018 880
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	303 537				
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	3 963	- 3 963			
Report à nouveau débiteur		- 1 051 532			
Dividendes					
Résultat de l'exercice	- 1 055 496	1 055 496			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	29 492 005				- 20 018 880

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			10 221 120
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			303 537
Autres réserves			
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			- 1 051 532
Dividendes			
Résultat de l'exercice	- 1 339 763		- 1 339 763
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	- 1 339 763		8 133 362

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	217 471	217 471		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés	748 000	748 000		
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	965 471	965 471		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	211 254	
TOTAL	211 254	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Autres créances immobilisées - Intérêts courus	6 754	
Banque - Intérêts courus à recevoir	33 000	
TOTAL	39 754	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	7 518	
Afférents aux services autres		
TOTAL	7 518	



RSM FRANCE - BUREAU DE PARIS

SAS inscrite au Tableau de l'Ordre - SIRET : 80070989100025

5-7 RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS 9